





PONT-D'AINFORM !


LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE N°28 - MAI 2026


PROCHAINE
ÉDITION
Juillet 2026

COMMENT S'INFORMER ?

 station Pont d'Ain 01160

 www.pontdain.fr

 Mairie de Pont d'Ain

 [mairie_pda](https://www.instagram.com/mairie_pda)

Horaires accueil mairie

Lundi, mercredi, jeudi

8h-12h | 13h30-16h30

Mardi, vendredi • 8h-12h

Horaires cartes identité et passeports :

lundi, mercredi 8h-12h | 13h30-17h30

(vendredi 16h30), jeudi 8h-12h, fermeture

le mardi.

BROCANTE DE PONT-D'AIN

DE RETOUR
LE DIMANCHE 2 AOÛT !

Inscriptions en ligne dès juin

(avec permanences pour
aider si besoin).

Infos à venir par l'UCEP



Le mot de la rédaction

Nous voilà de retour,

Votre bulletin municipal revient après de longs mois de pause liés à la réserve électorale. Sujet complexe et parfois décrié, mais nous avons fait le choix d'une suspension complète, malgré la frustration que cela a pu engendrer chez vous comme chez nous...

Nous vous préparons néanmoins une édition annuelle 2025 pour le mois de juillet, que vous pourrez feuilleter tranquillement au soleil, au bord de la rivière

De retour donc, et ravis de reprendre avec une nouvelle équipe ! Un comité de rédaction tout beau tout neuf, mêlant des visages connus et de nouvelles recrues motivées, déjà à pied d'œuvre pour vous informer de tout ce qui se passe dans notre belle commune.

Magali Raffanti et Delphine Esnault ont rejoint l'équipe et ont déjà mis la main à la plume ! Dans cette édition, Magali vous propose l'article de présentation des élus, histoire de mettre des noms sur les visages .

Les rubriques habituelles restent au rendez-vous :

- Angie Aime vous tiendra informés des nouveautés locales (entreprises, associations, services...),
- la rubrique «Le saviez-vous», animée par Mariane Desbans et Thierry Jacquet, continuera de vous faire découvrir l'histoire de Pont-d'Ain,
- un focus sera proposé à chaque édition sur les commissions municipales,
- vous retrouverez également «La loi et vous», ainsi que des sujets liés à la nature et à l'environnement.

Enfin, l'ensemble de l'équipe municipale pourra, au fil des numéros, participer à la rédaction d'un édito ou carrément un article complet !

Et ce n'est pas tout... de nouvelles rubriques sont en préparation, mais nous gardons encore un peu de surprises !

Quant à moi, Marjorie Tavel, je m'efforce d'organiser toute cette belle énergie pour éviter de vous livrer un roman tous les deux mois... même si parfois, il y aurait matière !

Pour rappel, ce comité de rédaction est composé uniquement d'élus. Ce n'est pas notre métier (mais on s'applique) et nous faisons les choses avec le cœur et l'envie de vous informer des événements de la commune et surtout de vous y faire participer. Depuis le précédent mandat, nous mettons tout en œuvre pour rassembler les Pondinois et surtout continuer à faire vivre notre commune ensemble.

Au plaisir de vous croiser dans les rues,

Bonne lecture.

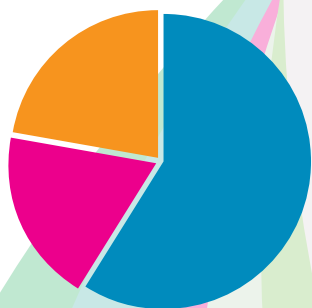
Les Nocturnes Pondinoises ont investi un nouveau lieu en 2025 pour les rendre plus agréables et pratiques pour tous ! Il a suffi de se déplacer de quelques centaines de mètres et une toute nouvelle place a su accueillir les nombreux artisans et visiteurs chaque vendredi soir. Cette année, les Nocturnes Pondinoises seront de retour du vendredi 5 juin au vendredi 10 juillet même heure, même endroit, près de la buvette en cours de rénovation, avec son esprit guinguette et en bord de rivière pour rafraîchir vos soirées d'été.



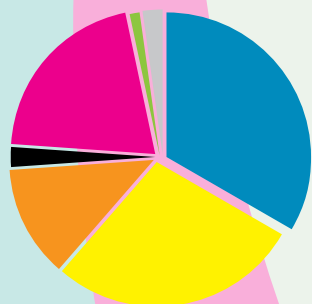
Les Nocturnes Pondinoises

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES (€)	2 991 113,83
■ Impôts et taxes	1 762 000,00
■ Dotation État	571 100,00
■ Autres recettes	658 013,03

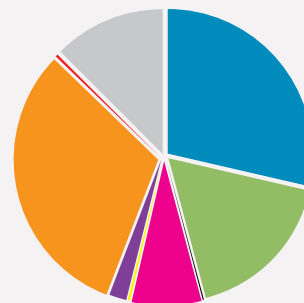


DÉPENSES (€)	2 991 113,83
■ Masse salariale	1 004 000,00
■ Charges générales	839 800,00
■ Autres charges	366 903,83
■ Intérêts dette	68 000,00
■ Virement investissement	618 000,00
■ Amortissements	33 501,70
■ Charges spécifiques	60 908,30

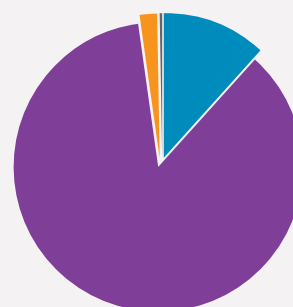


SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES (€)	9 067 726,48
■ Excédents d'investissement 2025	2 329 581,70
■ Excédents de fonctionnement 2025	1 385 224,61
■ Taxe aménagement	5 000,00
■ Virement fonctionnement	618 000,00
■ Produits cessions	15 000,00
■ FCTVA	160 000,00
■ Emprunt	2 530 000,00
■ Amortissements	33 501,70
■ Autres recettes	991 418,47



DÉPENSES (€)	9 067 726,48
■ Investissements nouveaux	1 079 452,08
■ Reste à réaliser 2025	7 797 074,40
■ Remboursement emprunt	190 000,00
■ Dépôts cautionnements	1 200,00



► BUDGET 2025 | CCAS



RECETTES (€)	15 756,65
Concessions funéraires	3 000,00
Subventions communes	0
Excédent reporté	12 756,65

DEPENSES (€)	15 756,65
Fêtes et cérémonies	3 000,00
Rémunérations / honoraires	9 000,00
Secours d'urgence	800,00
Aides	2 100,00
Créances admises en non-valeur	56,65
Subventions aux associations	800,00

Nos élus 2026



Vincent Bourdeauducq (45 ans)

Maire - Formateur

Marié, père de deux adolescents, ancien exploitant du nucléaire reconverti formateur, engagé depuis 5 ans au service de la commune avec écoute et expérience.

Angie Aime (43 ans)

1^{re} Adjointe - Assistante commerciale

Habitante depuis 14 ans, mariée et maman, engagée auprès des habitants, dynamique et investie dans les projets locaux.

Frédéric Dumolard (49 ans)

2^e Adjoint - Cadre bancaire

Pondinois depuis 15 ans, engagé dans les projets communaux avec une approche pragmatique, humaine et ambitieuse.

Marjorie Tavel (41 ans)

3^e Adjointe - Soignante de nuit en Ehpad

À Pont d'Ain depuis 20 ans, ancienne conseillère municipale, engagée auprès des aînés avec un travail de terrain discret et essentiel.

Franck Sorbara (51 ans)

4^e Adjoint - Cadre financier

Habitant de Pampier, engagé depuis 2020, il agit avec respect, loyauté et intégrité au service des habitants.

Magali Poncet (49 ans)

5^e Adjointe - Cadre QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement)

Passionnée d'histoire, engagée en urbanisme pour préserver le patrimoine, elle participe activement aux projets de la commune.

Anthony Pernette (38 ans)

6^e Adjoint - Agent EDF

Marié, père de deux enfants, engagé depuis 2023, investi dans le développement économique local et durable.

Mariane Desbans (63 ans)

Conseillère municipale - Retraitée

À Pont d'Ain depuis 23 ans, investie avec sérieux, elle contribue au collectif avec modestie et esprit d'équipe.

Guillaume Chambouleyron (45 ans)

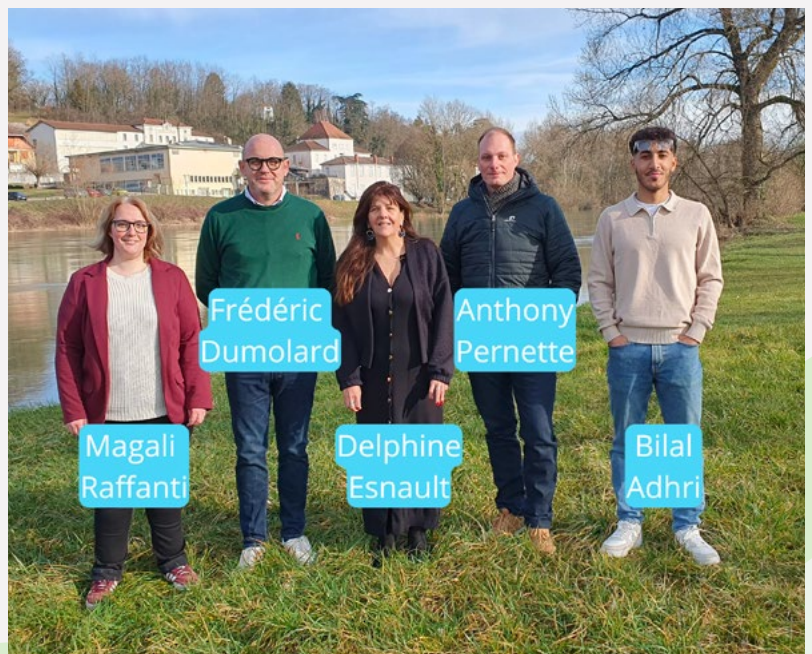
Conseiller municipal délégué - Ouvrier qualifié

Marié, père d'un enfant, ancien adjoint voirie, engagé dans les projets d'infrastructures avec pragmatisme.

Magali Raffanti (36 ans)

Conseillère municipale - Conseillère funéraire

Engagée localement, elle agit avec sérieux, humanité et bon sens pour améliorer le quotidien des habitants.



Nos commissions



Thierry Jacquet (66 ans)

Conseiller municipal – Retraité
Investi dans la culture, le sport et le patrimoine, il favorise le lien social et la convivialité.

Améline Cécillon (33 ans)

Conseillère municipale – Étudiante
Habitante depuis 8 ans, maman, engagée dans la vie associative et attentive à l'avenir des jeunes.

Yannick Le Goff (60 ans)

Conseiller municipal – Responsable technique
Ancien militaire, engagé sur le terrain avec rigueur, sens du service et constance.

Muriel Minchella (54 ans)

Conseillère municipale – Gestionnaire facturation
Attachée à la commune, elle agit avec bienveillance et favorise une communication constructive.

Dominique Claisse (60 ans)

Conseiller municipal – Artisan
Installé depuis 1992, conseiller sortant, engagé dans la continuité au service de la commune.

Delphine Esnault (50 ans)

Conseillère municipale – Animatrice sociale
Engagée dans des projets solidaires et concrets, attentive au bien-être des habitants et des animaux.

Jean-Paul Flochon (61 ans)

Conseiller municipal – Agent de contrôle
Originaire de Pampier, ancien élu de la commune, engagé pour les valeurs agricoles et environnementales.

Tatiana Sielanczyk (35 ans)

Conseillère municipale – Agent de Ressources Humaines
Installée depuis 5 ans, maman, impliquée dans les projets locaux avec curiosité et engagement.

Pierre Caille (74 ans)

Conseiller municipal – Retraité
À Pampier, met son expérience au service de la commune, attaché à l'entraide et à la sécurité.

Florence Bernard (50 ans)

Conseillère municipale – Paysagiste
Maman de cinq enfants, engagée pour la qualité de vie, dynamique et à l'écoute des habitants.

David Sevelinge (51 ans)

Conseiller municipal – Formateur
Nouvel arrivant, impliqué dans la vie locale et engagé pour le bien-être collectif.

Véronique Jacquet (59 ans)

Conseillère municipale – Secrétaire administrative
Investie localement, engagée pour la solidarité, la transparence et un développement harmonieux.

Bilal Adhri (22 ans)

Conseiller municipal – Chargé de projet événementiel
Habitant de longue date, représente la jeunesse avec sérieux et motivation.

Catherine Mast (45 ans)

Membre de la liste municipal non élue, Suppléante – Ingénieure territoriale
Installée depuis 17 ans, engagée depuis 2020, agit avec pragmatisme et implication.

Yann Karpriel (40 ans)

Membre de la liste municipal non élu, Suppléant – Cordiste
Installé depuis 15 ans, engagé pour la qualité de vie et le soutien à l'économie locale.

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET COMPLÉMENTAIRE

L'équipe municipale de Pont d'Ain est composée de femmes et d'hommes aux parcours variés, réunis par une même volonté : s'engager au service des habitants et du territoire. Fortement ancrés dans la commune, ils mettent en commun leurs compétences, leur expérience et leur sens du collectif pour faire avancer des projets concrets, au plus près des besoins du quotidien. À travers leurs engagements respectifs, tous partagent des valeurs essentielles : l'écoute, la proximité, le respect et le sens du service public.

Au-delà du conseil municipal, les élus s'investissent dans différentes commissions, où ils travaillent ensemble à la préparation des projets et à l'amélioration du quotidien des habitants.

VOIRIE ET RÉSEAUX

- Entretien et sécurisation de la voirie communale
- Lancement d'un programme de voirie
- Modernisation de l'éclairage public
- Amélioration des réseaux (signalisation, circulation, stationnement)

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

- Révision du PLU
- Suivi des projets immobiliers et des zones à urbaniser
- Actions environnementales (suivi ambrosio, moustique tigre...)
- Questions de santé publique (castration chats errants, suivi des DAE)
- Plan communal de sauvegarde

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

- Élaboration et suivi du budget communal
- Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI)
- Suivi des financements des grands projets (subventions, partenariats)
- Gestion des ressources humaines de la Mairie

PROSPECTIVE ET PATRIMOINE

- Réflexion sur l'avenir des équipements communaux
- Étude de faisabilité et programmation des grands projets
- Valorisation et entretien du patrimoine communal
- Appui à la recherche de partenaires et investisseurs

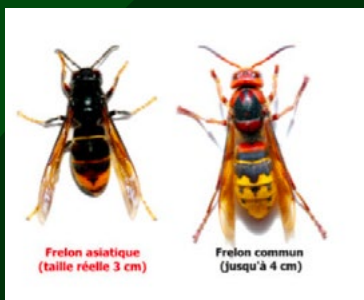
SCOLAIRE ET SOCIAL

- Suivi des affaires scolaires et cantine
- Actions sociales via le CCAS : lutte contre l'isolement, soutien aux plus vulnérables, solidarité
- Lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour cibler les priorités de la commune

VIE COMMUNALE ET ATTRACTIVITÉ

- Organisation d'événements festifs et culturels (nocturnes pondinoises, rencontres de quartier, marché...)
- Développement de l'attractivité économique, commerciale et associative
- Communication : bulletin municipal, réseaux sociaux
- Valorisation de l'image de Pont-d'Ain pour attirer habitants et visiteurs (tourisme)

NATURE ET ENVIRONNEMENT



PIÈGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Pourquoi ?

Ils attaquent les abeilles et perturbent le fonctionnement des ruches en mettant en

danger la pollinisation et la production de miel.

Une Reine peut fonder 1 colonie de 500 individus par mois. Piqûre dangereuse pour l'homme si le nid est dérangé ou allergie.

Quand piéger ? La période idéale est le printemps.

C'est le moment où les reines fondatrices sortent de l'hibernation et cherchent à établir un nid.

Piéger les reines avant qu'elles ne pondent permet de limiter la prolifération estivale.

Comment piéger ?

Placer un appât sucré dans un contenant ou piège : 1/3 bière brune, 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de fruits rouges.

Le vin blanc attire le frelon et repousse les abeilles.

Installation du piège à hauteur de 0.5-1.50m de préférence au soleil le matin et à l'ombre l'après-midi, près des jardins, ruches, points d'eau ou anciens nids.

Que faire en cas de capture ?

Si vous capturez un frelon asiatique, ne pas manipuler le piège sans gants, placer le dans le congélateur pendant quelques heures afin de s'assurer de l'avoir tué.

C'est un insecte très résistant.

Signaler les nids sur le site frelonsasiatiques.fr

En cas de capture importante le déclarer à la mairie auprès du référent Frelons de la commune

Des pièges vont être installés sur la commune de Pont d'Ain merci de ne pas les toucher, les services techniques de la mairie s'en chargent.



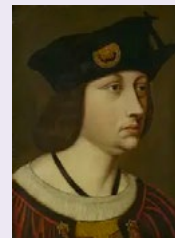
PONT D'AIN, LE SAVIEZ-VOUS ?

Histoire de Philibert et Marguerite

Philibert le Beau et Marguerite d'Autriche sont deux figures marquantes de la fin du XV^e siècle, unies par un mariage à la fois politique, empreint d'affection. Voici leur histoire...

Philibert le Beau (1480 - 1504)

Philibert II, dit «Le Beau», était duc de Savoie. Il succéda à 17 ans à son père, le duc Philippe II duc de Savoie dit «sans Terre», en 1497 à la suite du décès de son demi-frère le duc Charles 1^{er} de Savoie. Son surnom «Le Beau» faisait référence à son apparence élégante et ses manières raffinées. Son duché était une région stratégique située entre la France, l'Empire germanique et l'Italie. Il appartient à la Maison de Savoie, l'une des plus anciennes dynasties princières d'Europe.



Marguerite d'Autriche (1480 - 1530)

Marguerite était la fille de l'empereur Maximilien 1^{er} de Habsbourg et de Marie de Bourgogne. Elle fut élevée dans un contexte politique intense, utilisée comme pion diplomatique dès son plus jeune âge :

- Fiancée à 3 ans au dauphin de France, futur roi Charles VIII (annulé)
- Mariée à 17 ans à Jan d'Aragon (fils des rois Catholiques d'Espagne), mort quelques mois plus tard.
- Puis, le 3 décembre 1501, elle épouse Philibert II, dit «Le Beau»

Ce mariage fut arrangé à des fins diplomatiques, mais il se transforma rapidement en une véritable histoire d'amour, ce qui était peu courant à l'époque dans les unions princières.

Une fin tragique

Le bonheur fut de courte durée. Philibert meurt subitement en 1504, à l'âge de 24 ans, probablement de pneumonie ou typhoïde après une partie de chasse.

Marguerite, profondément affectée, ne se remaria jamais. Elle retourna aux Pays-Bas Bourguignons où elle devint gouvernante (représentante du pouvoir) et régente de son neveu Charles Quint. Elle joua un rôle clé dans l'administration de l'Empire des Habsbourg.

En mémoire de Philibert, Marguerite fit ériger un chef-d'œuvre de l'art gothique flamboyant :

- Le Monastère royal de Brou, à Bourg-en-Bresse, où reposent leurs tombeaux.
- Ce monument reste un symbole poignant de leur union.
- Construction de 1506 à 1512 du monastère et de 1512 à 1532 de l'église «Saint-Nicolas-de-Tolentin de Brou» par l'architecte Louis Van Bideghem.

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Vous souhaitez apprendre à utiliser votre téléphone, votre ordinateur ou réaliser vos démarches en ligne en toute autonomie ?

Un conseiller numérique vous accompagne pour devenir autonome dans vos usages du quotidien.

Prochaine permanence

Mercredi 13 mai de 14h à 17h

Mairie de Pont-d'Ain (salle de réunion)

Ateliers collectifs ou rendez-vous individuels
Gratuit et ouvert à tous



ME CONTACTER :
Maxime Chabaud
06.15.27.45.90
m.chabaud@siea.fr

L'AGENDA PONDINOIS

MAI

- **Vendredi 8**
Armistice 10h30 Fnaca et Harmonie Pondinoise
- **Vendredi 08**
Course Vélo Club d'Ambérieu
- **Vendredi 15**
Coupe Biatrix 16DM
Boules des Marronniers
- **Dimanche 17**
Cinéma rural 18h00
Salle des Fêtes
- **Mardi 19**
Collecte de sang 15h30-19h
Salle des fêtes

JUIN

- **Vendredi 5**
Première Nocturnes Pondinoises 2026
- **Dimanche 7**
Cinéma rural 18h00
Salle des Fêtes
- **Vendredi 12**
Nocturnes Pondinoises 2026
- **Judi 18**
Appel 18 juin Fnaca et Harmonie Pondinoise

- **Vendredi 19**
Nocturnes Pondinoises 2026
Fête de la musique
Comité d'Animation - Halle
Concert Harmonie Pondinoise - Pampier
- **Dimanche 21**
Kermesse du Sou des écoles
- **Vendredi 26**
Nocturnes Pondinoises 2026
Challenge Dumoulin 16Q 18h30
Boules des Marronniers
- **Dimanche 28**
Cinéma rural

JUILLET

- **Vendredi 3**
Nocturnes Pondinoises 2026
- **Samedi 4**
Challenge Humbert 16D 3-4 à 8h30 Boules des Marronniers
- **Vendredi 10**
Nocturnes Pondinoises 2026
- **Vendredi 10 et samedi 11**
Fête de la halle
Comité d'Animation & Feu d'artifice
- **Mardi 14**
Fête Nationale Défilé + Concert Harmonie Pondinoise
- **Dimanche 19**
Rassemblement Auto Moto

NOUVEAUTÉ À PONT D'AIN



Emilie Paris Cake

Emilie Paris, diplômée et passionnée par la pâtisserie depuis mon enfance et spécialisée dans le cake design. Je propose des créations sur mesure pour sublimer vos événements (mariages, baptêmes, anniversaires, EVJF, etc.) allant du layer cake, magnum cakes, cupcakes... aux pâtisseries plus traditionnelles. Chaque création est une œuvre d'art qui est pensée avec soin selon les envies, les goûts et les thèmes. Uniquement sur commande, Pont d'Ain et alentours.

☎ 06 12 82 40 50

Facebook Emilie Paris Instagram emiliepariscake Email emiliepariscake@gmail.com

L'art des Ciseaux by Manon

Manon, coiffeuse diplômée depuis plus de 15 ans, j'apporte mon expérience et mon savoir-faire directement chez vous. Mon objectif est de vous offrir un moment de détente et de beauté, sans contrainte de déplacement. Je propose différentes prestations : coupes (femmes, hommes, enfants), brushing, couleur, mèches, coiffures. N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.



☎ 06 66 32 71 06

Facebook L'art des ciseaux by Manon Instagram lart_des_ciseaux_by_manon

Travaux, élagage, entretien, déménagement: comment faire en toute légalité?



Vous devez occuper la voie publique pour des travaux ou un déménagement ?

Dans toutes ces situations, une demande d'arrêté municipal est obligatoire afin d'occuper le domaine public en toute légalité. A Pont d'Ain, aucune redevance n'est demandée pour l'occupation du domaine public dans le cadre de travaux ou de déménagement. En revanche, toute occupation sans autorisation préalable vous expose à une contravention.

Le demandes peuvent être adressées par mail à Policemunicipale@pontdain.fr



Horaires à respecter pour les travaux

- Du lundi au vendredi : 8h00 – 12h00 et 14h00 – 19h30
- Le samedi : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00
- Le dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00



Le non-respect de ces horaires est passible d'une **contravention**

Ce bulletin est le bulletin de tous les Pondinois. Mairie ☎ 04 74 39 06 99 ✉ mairie@pontdain.fr

Directeur de publication : Vincent Bourdeauducq, maire | Conception : Marjorie Tavel et comité de rédaction | Réalisation Armano Studio Ambérieu-en-Bugey
Imprimé sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.